

*Affaires courantes*

Je suis persuadée que mon homologue—lorsqu'il aura été nommé par le gouvernement provincial, la semaine prochaine—et moi-même serons en mesure de nous rencontrer et d'unir nos efforts. Les provinces de tout le pays ont une large part de responsabilités en ce qui concerne les revendications territoriales, et il s'agit là d'une question au sujet de laquelle nous devons collaborer.

Mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien collabore aussi, pour sa part, avec des représentants de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique au sujet de revendications territoriales. Il semblerait également que le premier ministre de la Colombie-Britannique soit lui aussi disposé à travailler au règlement des revendications territoriales des Indiens de la Colombie-Britannique.

On fait donc des progrès. Nous allons certes poursuivre nos travaux dans ce domaine et nous assurer de pouvoir compter sur l'aide et la contribution des autochtones de tout le pays.

En plus des ententes que nous espérons signer à l'avenir et que nous comptons examiner, il faut reconnaître que nous avons certes fait d'importants progrès dans le règlement des revendications territoriales depuis notre arrivée au pouvoir en 1984. Nous avons signé des accords tendant à régler des revendications globales ou particulières. Dans certains cas, j'ai participé au processus en Ontario et, chose certaine, mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a également signé des ententes de ce genre dans le Nord.

Nous sommes fiers de ces ententes. Ce sont-là des accords qui se font attendre depuis longtemps. Le processus est trop lent et il faudrait voir à accélérer les choses, mais un plus grand nombre de revendications territoriales ont certes été réglées et négociées depuis que nous sommes au pouvoir que pendant les nombreuses années qui ont précédé.

À parcourir le rapport, on constate que le comité a aussi abordé la nécessité de recourir au développement économique en tant qu'instrument très important de développement et de progrès pour nos peuples autochtones.

Le programme CAGE, instauré par notre gouvernement, commence à fonctionner très bien pour les autochtones. J'ai eu l'occasion de collaborer avec plusieurs bandes indiennes dans le cadre de programmes qu'elles ont mis en oeuvre. Elles ont des idées très intéressantes

et innovatrices en matière de développement économique. Nous avons réservé quelque 1,4 milliard de dollars au développement économique des autochtones au cours des cinq prochaines années. Des projets très intéressants sont proposés et, comme vous le savez, nous avons un conseil où des autochtones décident eux-mêmes si une entreprise devrait être financée ou non.

Lorsqu'il s'agit d'amener les autochtones à percer dans le monde des affaires, nous avons la responsabilité réelle de nous assurer qu'ils y arrivent et qu'ils disposent de toute l'aide dont ils ont besoin. Les autochtones ont commencé à créer leurs propres entreprises il y a une vingtaine d'années et ils en ont créé 5 000 jusqu'à maintenant, dont la moitié au cours des six derniers mois.

Nos peuples autochtones font donc beaucoup de progrès en matière de développement économique mais, comme je le faisais remarquer tout à l'heure, il reste encore beaucoup à faire.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, madame la Présidente, je ne crois pas qu'il y ait au Canada des gens qui comprennent mieux et respectent davantage la nature que les autochtones.

Au moment où le ministre de l'Environnement travaillait à l'élaboration du Plan vert, ce dernier comportait également une stratégie environnementale visant absolument à protéger le nord du Canada.

Quand nous avons tenu des séances de consultation sur le Plan vert, j'ai participé à celles de Yellowknife et d'Iqaluit et j'ai eu l'occasion d'entendre de vive voix les observations des autochtones et les inquiétudes qu'ils entretenaient à l'égard de la préservation des ressources, de l'eau et aussi du paysage. Une grande quantité d'objets ont été abandonnés dans l'Arctique. Ils doivent être enlevés et ce, par navire. Le coût en sera élevé, mais il faudra le payer. Quand il est question de l'environnement dans l'Arctique, nous ne pouvons travailler seuls, nous, les Canadiens, parce que cette région ne nous appartient pas en exclusivité. Nous travaillons à l'échelle internationale avec d'autres pays pour nous assurer de réaliser un environnement propre dans l'Arctique.

Nous avons consulté nos peuples autochtones de la partie septentrionale de notre pays et nous continuerons de le faire. Certains articles de l'accord sur les revendications territoriales sont efficaces et donnent l'occasion de former des groupes, ce qui permet aux autochtones d'avoir leur mot à dire sur les mesures qui sont prises quant à l'environnement et l'économie de leur région.